



ENSEMBLE ON COLLECTE



**ENSEMBLE
ON COMPOSTE**

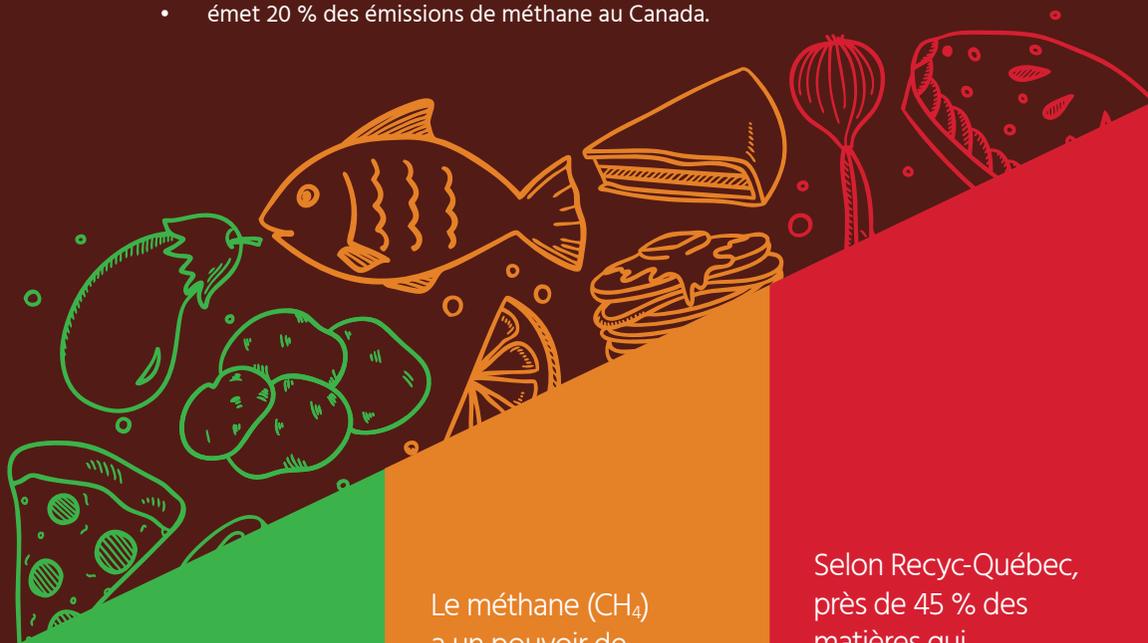


POURQUOI LE BAC BRUN ?

- pour participer à la collecte des matières organiques ;
- pour réduire l'enfouissement ;
- pour valoriser les matières organiques sous forme de compost ;
- pour stimuler et faciliter la participation des résidents et ainsi, ensemble, atteindre les objectifs du gouvernement.

L'ENFOUISSEMENT

- peut contaminer les sols, la nappe phréatique et les eaux de surface avoisinantes ;
- est dispendieux ;
- est non durable (déjà à pleine capacité) ;
- émet 20 % des émissions de méthane au Canada.



L'herbicyclage :
une autre façon de
réduire nos résidus
consiste à laisser sur
place l'herbe tondue.

Le méthane (CH_4)
a un pouvoir de
réchauffement de
l'atmosphère 21 fois plus
puissant que le dioxyde
de carbone (CO_2).

Selon Recyc-Québec,
près de 45 % des
matières qui
composent le bac
à ordures sont des
matières organiques.

CALENDRIER DE COLLECTE



Janvier					Février					Mars										
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V						
		30	31	1	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5						
4	5	6	7	8				8	9	10	11	12				8	9	10	11	12
		11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	15	16	17	18	19				
18	19	20	21	22				22	23	24	25	26				22	23	24	25	26
		25	26	27	28	29						29	30	31						

Avril					Mai					Juin												
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V								
			1	2									1	2	3	4						
		5	6	7	8	9				3	4	5	6	7				7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	10	11	12	13	14				14	15	16	17	18					
		19	20	21	22	23				17	18	19	20	21				21	22	23	24	25
26	27	28	29	30				24	25	26	27	28				28	29	30				

Juillet					Août					Septembre												
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V								
			1	2				2	3	4	5	6				1	2	3				
		5	6	7	8	9				9	10	11	12	13				6	7	8	9	10
		12	13	14	15	16				16	17	18	19	20				13	14	15	16	17
		19	20	21	22	23				23	24	25	26	27				20	21	22	23	24
		26	27	28	29	30				30	31	27	28	29	30							

Octobre					Novembre					Décembre										
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V						
				1				1	2	3	4	5				30	1	2	3	
		4	5	6	7	8	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10				
11	12	13	14	15				15	16	17	18	19				13	14	15	16	17
		18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24				
25	26	27	28	29				29	30	1				27	28	29	30	31		

Note : le district des Érables (no 5) est attribué à la collecte OUEST.

Pour les dates des collectes spéciales
consultez cantley.ca

CALENDRIER DE COLLECTE



Janvier					Février					Mars				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
25	26	27	28	29										

Avril					Mai					Juin				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
26	27	28	29	30	31									

Juillet					Août					Septembre				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
26	27	28	29	30	31									

Octobre					Novembre					Décembre				
L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
25	26	27	28	29	30									

Les matières résiduelles des unités desservies à la rue doivent être déposées au plus tôt à 19 h la veille du jour prévu de la collecte et au plus tard à 7 h le jour de la collecte, à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue.

QUE DOIT-ON METTRE DANS LE BAC BRUN?

Aliments crus, cuits ou avariés

- Biscuits, confiseries et desserts*
- Café et filtres, thé et sachets
- Condiments*
- Épices et herbes
- Fruits et légumes
- Fruits de mer et coquilles*
- Graisses végétales et vinaigrettes*
- Noix et coquilles
- Nourriture pour animaux*
- Œufs et coquilles
- Pâtes, pains, céréales et riz*
- Poissons et arêtes*
- Produits laitiers*
- Viandes, volailles et os*

Résidus de papier et de carton souillés

- Mouchoirs, essuie-tout, serviettes de table*
- Nappes de papier, vaisselle de carton*
- Emballages de nourriture souillés en carton (ex. boîte de pizza)*

Résidus verts

- Branches d'arbres de moins de 1 mètre de long et de 12 mm de diamètre*
- Cendres refroidies
- Copeaux et sciures
- Feuilles et rognures de gazon
- Paille et foin
- Résidus de jardinage et du potager (à l'exception de certaines plantes nocives ou envahissantes)
- Végétaux sains ou malades, plantes d'intérieur et terre attachée à ces derniers

* Ces matières sont difficiles à traiter en compostage domestique. Profitez de la collecte municipale pour vous en départir.

CE QUI EST REFUSÉ DANS LE BAC BRUN :

- Animaux morts
- Bois, ciment, céramique et autres matériaux de construction, de rénovation et de démolition
- Certaines plantes nocives ou envahissantes (voir la liste sur cantley.ca)
- Cheveux, ongles, poils d'animaux et plumes d'oiseaux
- Cigarettes
- Couches et produits sanitaires (soie dentaire, serviettes hygiéniques, coton-tige, autres)
- Emballages plastifiés et papiers cirés (ex. contenants de crème glacée)
- Litière et excréments d'animaux
- Poussière d'aspirateur
- Résidus domestiques dangereux (RDD : ex. huiles usées, piles, peinture, etc.)
- Sacs de plastique (incluant les sacs biodégradables, oxobiodégradables ou compostables)
- Styromousse
- Terre, sable et gravier (mais la terre attachée aux végétaux est acceptée)
- Tampons absorbants pour viande/poisson
- Textiles
- Troncs et souches d'arbres

INFORMATIONS PRATIQUES

Je pratique déjà le compostage domestique chez moi. Comment le bac brun peut-il m'être utile?

Si vous compostez déjà vos restes de table et résidus verts à la maison, la collecte municipale est complémentaire. Par exemple, les matières marquées d'un astérisque (*) dans la liste en page 5 peuvent être plus difficiles à composter à la maison, que ce soit dans un bac extérieur ou par vermicompostage. Vous pouvez choisir de continuer à composter à la maison et profiter du bac brun pour vous départir de ces matières de façon durable. Aussi, vous pouvez profiter de la collecte municipale pour traiter de plus grandes quantités de résidus verts.

Comment puis-je recueillir les résidus de table et les autres matières compostables dans la maison?

Recueillez d'abord vos matières compostables dans un bac de comptoir prévu à cet effet (disponible en grande surface ou en quincaillerie) ou un contenant de plastique ou métal de votre choix. Videz régulièrement ce contenant dans votre bac brun. Pour des raisons d'hygiène et de facilité de collecte, vous pouvez choisir d'utiliser des petits sacs de papier compostables à l'intérieur de votre petit bac de comptoir, ou encore des grands sacs de papier dans votre bac brun. Vous pouvez acheter vos sacs en papier ou les fabriquer vous-même en pliant des journaux.

Puis-je utiliser des sacs de plastique?

Non. Tous les types de sacs de plastique sont interdits dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables. Ceci permet de traiter les matières à moindre coût. Les sacs en papier ou en papier ciré conçus à cette fin sont acceptés.

Que faire si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée?

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la Municipalité, et ce, le lendemain du jour de la collecte et dans un délai maximum de 24 heures.



Cantley

Pour tout complément d'information (dates, collectes spéciales, tri, trucs et astuces, etc.) consultez **cantley.ca** ou appeler le **819 827-3434**

Tous les résidents de la MRC des Collines ont accès au dépôt de RDD situé au 28, ch. de la Pêche à Val-des-Monts. **Consultez mrcdescollinesdeloutaouais.qc.ca**